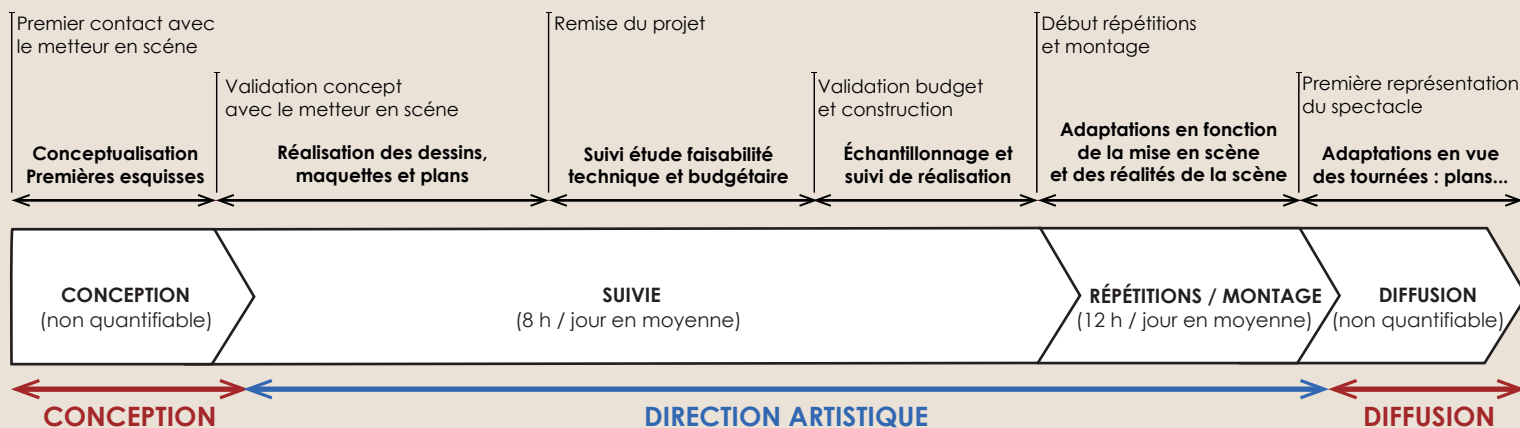


CONCEPTION - DIRECTION ARTISTIQUE - DIFFUSION

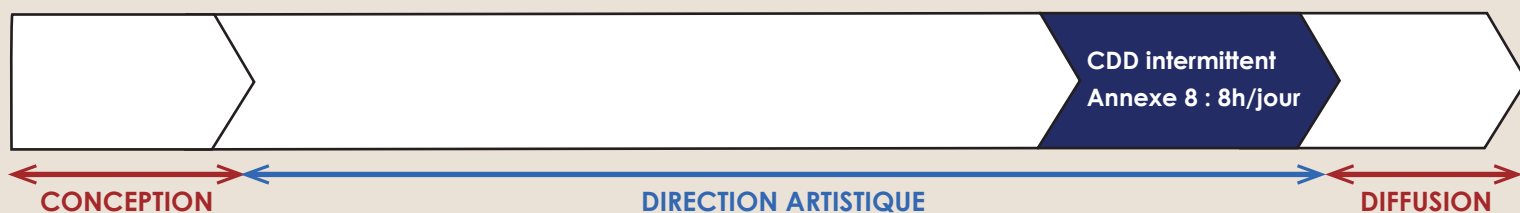
DES CRÉATEURS ET CRÉATRICES DE DÉCORS, COSTUMES ET LUMIÈRE DE SPECTACLE VIVANT

(ARTISTES-AUTEURS ET INTERMITTENTS DU SPECTACLE)

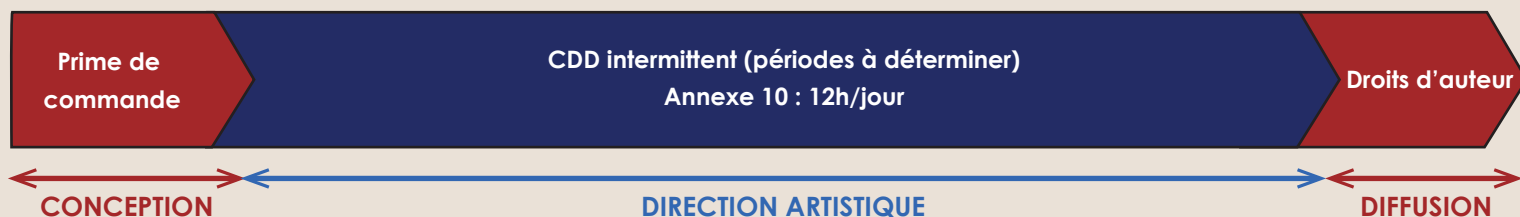
CHRONOLOGIE ET TEMPS DE TRAVAIL :



CHRONOLOGIE ET RÉMUNÉRATION SOUVENT CONSTATÉE :



RÉMUNÉRATION CONFORME À LA LOI



COMMENT AMÉLIORER LES CHOSES

DOUBLE STATUT :

ARTISTE-AUTEUR

PROBLÈMES :

STATUT SOUVENT NON RESPECTÉ

SOLUTIONS :

Intégrer un OGC (SACD, ADAGP...)
- Droit d'auteur prélevés à la source par les OGC

SALARIÉ INTERMITTENT

MAUVAISE ANNEXE

Passer de l'annexe 8 à 10
- Déclaration de 12 heures par jour
- Prise en compte des heures effectuées à l'étranger
- Formation professionnelle plus accessible
- Avantages fiscaux